

**Province de Québec  
Municipalité de La-Visitation-de-l' Île-Dupas  
MRC d'Autray**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La-Visitation-de-l' île-Dupas tenue à l'hôtel de ville, lieu habituel des délibérations du Conseil ce lundi 3 février 2020, à compter de 19 heures 30, à laquelle étaient présents la mairesse, madame Marie-Pier Aubuchon, la conseillère et les conseillers suivants :

M. Éric Chevrette, conseiller no 1    Monsieur Simon Deguise, conseiller no 4  
M. Martial Belley, conseiller no 3    M. Alain Goyette, conseiller no 5  
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6,

**Est absent** : Sièges vacants, poste conseiller no 2

**Secrétaire de l'assemblée** : Mme Julie Simard, Secrétaire-trésorière par intérim

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse, Marie-Pier Aubuchon, déclare l'assemblée ouverte.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil acceptent la lecture de l'ordre du jour ;

**3. Adoption et suivi des procès-verbaux**

3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

**4. Demandes verbales de la part de l'assistance**

**5. Administration**

5.1 Approbation des comptes payables et payés

5.2 Congrès ADMQ-Directrice générale

5.3 Formation –communication –DGA

5.4 Avis de motion- Règlement concernant la modalité de publication des avis publics

5.5 Dépôt du projet Règlement concernant la modalité de publication des avis publics

5.6 Remboursement taxes payées en trop matricule 3105-95-0846

5.7 PAARRM voirie local subvention 22068\$

**6. Correspondance**

6.1 Crévale

6.2 Participation d'un élu pour la réussite scolaire

6.3 Demande d'autorisation de passage et d'utilisation d'un drone GDPL

6.4 Adhésion réseau femmes élues de Lanaudière

6.5 Appui Chalet des loisirs- St-Ignace-de-Loyola

**7. Période de Questions**

**8. Levée de l'assemblée**

017-2020

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** Monsieur Alain Goyette et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

**3. Adoption et suivi des procès-verbaux**

3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

**ATTENDU QUE**

les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 ;

**ATTENDU QUE**

les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

018-2020

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** Monsieur Martial Belley et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

#### **4. Demandes verbales de la part de l'assistance**

La mairesse reçoit les demandes des citoyens

#### **5. Administration**

##### **5.1 Approbation des comptes payables et payés**

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payable et à payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice-générale et Secrétaire –trésorière par intérim

**ATTENDU QUE** la directrice générale atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponible en vertu de listes remises au conseil municipal ;

019-2020

**IL EST PROPOSÉ** Madame Maryse Courchesne, **APPUYÉ PAR** Monsieur Éric Chevrette et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

##### **Liste des montants**

Chèques émis durant le montant	6 255.07 \$
Prélèvement automatique	3 022.60 \$
Chèques à émettre	37 246.71 \$
Salaires	<u>7 128.00 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>53 652.38 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité

##### **5.2 Congrès ADMQ-Directrice générale**

020-2020

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** Madame Maryse Courchesne et résolu,

**QUE** le conseil de la Visitation-de-L'Ile-Dupas, autorise la dépense du congrès à la directrice générale au montant de 638.11 taxes incluse, ainsi que les frais de kilométrage et d'hébergement.

Adoptée à l'unanimité

##### **5.3 Formation –communication –DGA**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

##### **5.4 Avis de motion- Règlement concernant la modalité de publication des avis publics**

Monsieur Martial Belley donne avis que, lors d'une séance ultérieure, il présentera, pour adoption, le règlement 292-2020 concernant la modalité de publication des avis publics.

##### **5.5 Dépôt du projet Règlement concernant la modalité de publication des avis publics**

Dépôt du projet de règlements 292-2020 concernant la modalité de publication des avis publics.

##### **5.6 Remboursement taxes payées en trop matricule 3105-95-0846**

021-2020

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** Monsieur Simon Deguise et résolu

Que le conseil de La Visitation-de-L'Île-Dupas, autorise le remboursement 11 135.33\$ au matricule 3105-95-0846, pour le crédit imputé à son compte, car le citoyen a fait une erreur de virement automatique.

Adoptée à l'unanimité

#### 5.7 PAARRM voirie local subvention 22068\$

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 22 068\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Pour ces motifs,

022-2020

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Alain Goyette, **APPUYÉ PAR** Monsieur Simon Deguise et résolu d'adopter que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

## 6. Correspondance

### 6.1 Crévale

#### **CONSIDÉRANT QUE :**

Depuis 15 ans, le CREVALE a réussi, grâce à ses actions, à l'engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté, à mobiliser les Lanaudois à l'égard de la persévérance scolaire, et qu'il est aisé d'affirmer que la situation s'est modifiée dans Lanaudière :

- Le taux de décrocheurs du secondaire a diminué entre 2010-2011 et 2013-2014, passant de 16 % à 13 %;
- Le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves après sept ans, a quant à lui augmenté de façon marquée en 10 ans, passant de 68 % en juin 2007 à 78 % en juin 2016.

Bien que ces résultats soient certes réjouissants, il est toutefois important de demeurer vigilants et de poursuivre nos actions concertées, car les enjeux semblent se complexifier :

- La pénurie de main-d'œuvre exerce une pression sur les jeunes en cheminement scolaire;
- Le nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), ceux présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ainsi que ceux entrant au secondaire avec un retard augmentent année après année;
- Environ 63 100 adultes de 16 à 65 ans auraient de sérieuses difficultés à lire et à comprendre un texte écrit, ce qui représente 19 % de cette tranche de population;

- Près de 41 % des étudiants du réseau collégial public québécois échoueraient à au moins un cours à la première session. Or, cet échec serait en lien direct avec des difficultés de lecture.

Un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.);

Le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs importants sur l'économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec<sup>3</sup>;

La persévérance scolaire est l'affaire de tous; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;

Les *Journées de la persévérance scolaire* sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

En conséquence,

023-2020

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** Madame Maryse Courchesne et résolu de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux #JPS2020 afin que notre municipalité soit reconnue comme un + pour la réussite de ses citoyens en formation, en réalisant les activités suivantes:

- Participer à l'activité « Nos élu(e)s, un + pour la réussite éducative », qui aura lieu le 17 février prochain, où toutes les municipalités ayant adopté une résolution seront mises en valeur;
- Diffuser la chronique « JPS 2020 », qui sera transmise à votre Service des communications avant les fêtes;
- Autres activités...

#### Exemples d'activités :

- Publication de textes sur la persévérance scolaire dans vos outils de communication : site Web, bulletin municipal, etc.
- Port du ruban de la persévérance scolaire
- Remise de bourses d'études, de cartes d'encouragement
- Distribution d'outils de sensibilisation aux parents de votre municipalité (veuillez noter qu'il ne s'agit pas ici de distribution massive, mais de remise d'outils lors d'activités ou d'interventions avec les parents)
- Diffusion dans le bulletin municipal de messages félicitant les nouveaux diplômés de leur territoire
- Diffusion de messages de valorisation des enseignants (première semaine de février)
- Collaboration avec les écoles de votre milieu
- Obtention ou maintien de la certification [OSER-JEUNES](#)
- [Invitation du CREVALE](#) à présenter ses actions ou parler des conséquences économiques du décrochage scolaire lors d'une séance du conseil municipal ou d'une rencontre des gestionnaires municipaux
- Autres actions...

Adoptée à l'unanimité

#### 6.2 Participation d'un élu pour la réussite scolaire

**CONSIDÉRANT QU'** un élu participera à l'activité «Nos élus, un +pour la réussite éducative» ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'activité aura lieu le 17 février 2020, au Château Joliette ;

**024-2020**

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Martial Belley, **APPUYÉ PAR** Monsieur Alain Goyette et résolu que le conseil de la Visitation-de-L'Île-Dupas autorise Monsieur Éric Chevrette à participer à l'activité et qui aura la compensation des 120.00\$ tel que décrit dans le règlement 289-2019, article 5.

Adoptée à l'unanimité

### **6.3** Demande d'autorisation de passage et d'utilisation d'un drone GDPL

**CONSIDÉRANT QUE** le grand Défi Pierre Lavoie a fait une demande d'autorisation de passage et d'utilisation d'un drone du 1000 KM du Grand défi Pierre Lavoie ;

**025-2020**

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Alain Goyette, **APPUYÉ PAR** Monsieur Simon Deguise et résolu que le conseil de la Visitation-de-L'Île-Dupas autorise Le grand défi Pierre Lavoie le droit de passage dans la municipalité ainsi autorisation de faire l'utilisation d'un drone.

Adoptée à l'unanimité

### **6.4** Adhésion réseau femmes élues de Lanaudière

**ATTENDU QUE** les élues, ex-élues et candidates potentielles se sont dotées d'un réseau structuré afin d'augmenter le nombre de femmes élues tant au sein des conseils municipaux, de la députation, des commissions scolaires, des instances syndicales, économiques, culturelles ou communautaires de la région;

**ATTENDU QUE** la mission du RFEL est de soutenir et outiller les élues et les candidates potentielles selon leurs besoins, particulièrement celles qui sont seules dans leur conseil, par la formation, le support, le partage d'informations, le développement de compétences et de stratégies, la reconnaissance;

**ATTENDU QUE** nous reconnaissons l'importance de la présence des femmes au sein des conseils municipaux et favorisons la mise en place de moyens concrets pour augmenter la présence des femmes au sein des lieux de décisions, de même que nous reconnaissons l'expertise du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière en ce sens;

**ATTENDU QUE** nous avons présentement 2 femmes élues parmi le conseil ;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire faire adhérer ses 2 élues ;

**026-2020**

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Martial Belley, **APPUYÉ PAR** Monsieur Éric Chevrette et résolu que la Municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas d'appuyer le Réseau des Femmes Élues de Lanaudière par une contribution financière de 100\$, reconnaissant ainsi l'importance que nous accordons à la place des femmes au sein des conseils municipaux et nous engageant à soutenir les efforts du RFEL pour l'atteinte de ses objectifs.

**QUE** de faire l'inscription de madame Marie-Pier Aubuchon, mairesse et madame Maryse Courchesne au montant de 20.00\$ chacune pour l'année 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

### **6.5** Appui Chalet des loisirs- St-Ignace-de-Loyola

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de La Visitation-de-L'Ile-Dupas a été avisé d'un projet de reconstruction d'un chalet des loisirs sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ;

**ATTENDU QUE** le chalet des loisirs actuel est en décrépitude exponentielle et qu'il ne répond plus aux besoins de la population ;

**ATTENDU QUE** les utilisateurs du terrain des loisirs ont besoin d'un endroit pour pouvoir y laisser leurs effets personnels dans un casier, pour chausser leurs patins et pour avoir accès aux services de base ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a la volonté de déposer une demande de subvention intitulée « Nouveau chalet des loisirs à Saint-Ignace-de-Loyola » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* ;

**ATTENDU QUE** les citoyens de la municipalité de la Visitation-de-L'Ile-Dupas, ont accès aux activités des loisirs.

**EN CONSÉQUENCE,**

**027-2020**

**IL EST PROPOSÉ** Monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** Monsieur Alain Goyette et résolu que:

**QUE** le conseil municipal de la Visitation-de-L'Ile-Dupas appuie les démarches de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola visant la reconstruction de leur chalet des loisirs afin que les utilisateurs du terrain des loisirs puissent être mieux desservis ;

**QUE** le conseil municipal appuie également la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola dans ses différentes démarches de demande de subvention, notamment, dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*, et ce, aux fins du financement et de la réalisation dudit projet.

**QUE** la municipalité de St-Ignace-de Loyola fasse de compte rendu à la municipalité de la Visitation-de-L'Ile-Dupas sur l'évolution du projet.

Adoptée à l'unanimité

**7. Période de Questions**

La mairesse répond aux questions des citoyens

**8. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé

**029-2020**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Simon Deguise, **APPUYÉ** par Mme Maryse Courchesne et résolu que la séance soit levée à 20h02.

**DE** lever l'assemblée.

---

Mme Marie-Pier Aubuchon,  
Mairesse

---

Julie Simard  
Directrice générale-Secrétaire-trésorière  
par intérim